



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 17 décembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/2007

D - 20070629

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 17 décembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, M. Jacques COLOMBIER,

Bordeaux Métropole Aménagement (BMA). Rapport d'activité et financier de l'exercice 2006. Information

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole Aménagement est une Société d'Economie Mixte Locale d'aménagement dont la Ville de Bordeaux détient 13,74% du capital. Les autres actionnaires principaux de cette société sont la Communauté Urbaine de Bordeaux (42,1% du capital) et la Caisse des dépôts et Consignations (15,7%).

1 / ACTIVITE 2006

L'activité de la SAEML BMA se décompose en trois axes :

- Les opérations d'aménagement urbain qui correspondent à l'activité d'aménagement pour le compte d'autrui, principalement la CUB. BMA est rémunérée soit sur la cession, soit sur le montant des travaux à réaliser. La SAEML ne retire aucun bénéfice de cette activité (réalisation des travaux pour le compte d'un tiers) à l'exclusion de sa propre rémunération. BMA gère quatre concessions de ZAC en phase de réalisation : Centre Ville de Talence, Centre ville de St Médard en Jalles, « Cœur de Bastide » à Bordeaux et le Quai Chaigneau Bichon à Lormont.
- Les mandats : dans ce cadre, BMA assure la maîtrise d'œuvre déléguée, principalement sur des opérations de réfection. Plus spécifiquement pour le compte de la Ville de Bordeaux, la société intervient sur le centre de formation pour apprentis « pôle des métiers de la bouche » (décembre 2006 – décembre 2007).
- Les opérations propres : activité correspondant aux opérations de marchand de biens.

2 / COMPTES DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2006

L'exercice 2006 confirme la bonne santé financière de la société. Cet exercice est le dixième où le résultat net est bénéficiaire. Depuis 2002, la situation nette réelle excède largement le capital social.

Le chiffre d'affaires, constitué des rémunérations de la société et des ventes de terrains des opérations d'aménagement est en diminution de 49,41 % par rapport à 2005 et s'établit à 5 454 781 € (10 782 239 euros en 2005). Cette baisse provient à la fois du décalage de ventes de terrains aménagés qui représentaient 4 600 739 euros en 2005 et 2 041 577 euros en 2006 et de la baisse des participations des collectivités (de 4 001 264 euros en 2005 à 1 113 302 euros en 2006, produits annexes inclus). Ces baisses n'influent pas sur la santé financière de la société, puisque BMA agit pour le compte d'autorités délégantes. Les éléments financiers des concessions d'aménagement sont simplement comptabilisés mais leur impact final est neutralisé.

Le chiffre d'affaires réel est constitué du solde, soit les rémunérations issues des opérations et des études, hors produits de la gestion, dont le montant s'établit pour 2006 à 2 299 903 euros, contre 2 180 237 euros en 2005, soit une progression de 5,49%, hors rémunérations sur

opérations concédées. Ce montant englobe les rémunérations issues des opérations d'aménagement concédées, soit 364 427 euros en 2006 contre 467 847 euros en 2005.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 192 217 euros et le résultat net comptable s'élève à 441 311 euros après impôts, grâce à des résultats financiers importants et à l'intégration de produits exceptionnels.

La situation nette atteint 7 574 534 euros en progression de 6,19% par rapport au niveau de 7 133 223 euros au 31 décembre 2005.

Nous vous remercions, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de ces résultats.

Soldes Intermédiaires de Gestion	2006	2005
Ventes de terrain	2 041 577	4 600 739
Prestations de services	3 413 204	6 181 501
Production de l'exercice	5 454 781	10 782 240
Achats de matières premières	5 120 841	4 934 439
Autres achats et charges externes	474 161	390 367
Valeur ajoutée	-140 221	5 457 434
Impôts et taxes	96 255	109 737
Salaires chargés	1 886 089	1 881 344
Excédent brut d'exploitation	-2 122 565	3 466 353
Autres charges d'exploitation	6 663	27 087
Autres produits et subventions	2 452 728	-1 810 774
Dotations amortissements et prov.	131 283	1 451 629
Résultat d'exploitation	192 217	176 863
Produits financiers	626 615	500 449
Charges financières	232 850	162 881
Résultat financier	393 765	337 568
Résultat courant avant impôt	585 982	514 431
Produits exceptionnels	277 848	299 769
Charges exceptionnelles	91 911	181 084
Résultat exceptionnel	185 937	118 685
Impôts société	330 607	246 369
Résultat de l'exercice	441 312	386 747

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Michel DUCHENE
Adjoint au Maire

